80e ANNÉE. — N° 149. VENDREDI 20 DECEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

Réformes

L'œuvre de rénovation qu'a entreprise le gouvernement Pétain, il l'accomplit étape par étape. Nous voyons les réformes succéder aux réformes si bien que tout l'édifice national sera bientôt restauré.

Les deux dernières sont d'une importance capitale et touchent à l'essentiel de la vie française. Il y a d'abord la réforme municipale qui transforme le régime communal institué par la loi de 1884. Là encore, là aussi, les querelles politiques avaient fait beaucoup de mal et c'est à éliminer ce poison de l'administration édilitaire que s'attache d'abord la nouvelle loi. La Mairie ne devra plus être une citadelle que les partis se disputeront avec la pensée — comme on l'a vu en de trop nombreuses villes — d'y travailler à tout autre chose qu'au bien de la cité ! Solidement établi, le nouveau régime communal constituera une base excellente pour l'Etat réorganisé.

L'autre réforme vient de paraître à l'Officiel et fixe l'organisation corporative de l'Agriculture. Elle doit être une pièce maîtresse du nouvel ordre économique et social de notre pays.

Le détail de cette entreprise, son but et ses moyens ont été expliqués par M. Cazlot, ministre de l'Agriculture. On y remarque tout de suite qu'une nouvelle organisation a le mérite de ne rien détruire de ce qui existe déjà. Groupements, associations, syndicats seront comme intégrés dans la nouvelle organisation corporative dont ils formeront les assises solides.

Celle-ci possède deux branches principales.

D'abord un groupement qu'on peut dire vertical qui réunit les familles paysannes, puis les délégués des syndicats dans les Unions régionales et enfin les délégués de ces Unions dans le Conseil National.

Ensuite une formation que nous dirons horizontale, qui réunit les groupes de délégués spécialisés par production ou catégories de production.

Les chambres régionales d'agriculture rassembleront l'élite du monde paysan et leur rôle essentiel sera d'y apporter le progrès !

Cet ensemble forme un tout cohérent solidement bâti, une organisation corporative de l'Agriculture où il appartiendra au syndicalisme et à ses satellites coopératifs et mutualistes d'être les entités qui géreront au stade collectif les intérêts des familles paysannes ; où il appartiendra aux groupes spécialisés rénovés de se consacrer à l'établissement de règlements interprofessionnels concernant les marchés des produits agricoles ; où il appartiendra enfin aux Chambres d'Agriculture rénovées d'être régionalement des organes d'études et d'expérimentation pour toutes les applications de la science à l'agriculture.

⁂

Ce rapide exposé permet de juger l'ampleur et la portée de ces réformes.

Eh bien ! ce que nous voulons faire observer, c'est la différence entre les facultés de réalisation du régime actuel et celles du régime parlementaire, tel qu'il fonctionnait en France avant la guerre.

Imaginez un peu ce qui se serait passé si un ministre avait conçu le fol espoir de faire aboutir l'une de ces deux grandes réformes suivant les procédures de la Chambre et du Sénat !

A peine présenté le projet eût été renvoyé à la commission « compétente » où il aurait mijoté pendant des semaines et des mois. En admettant que le ministre ait eu le temps et la persévérance de s'y atteler, il aurait difficilement obtenu quelques réunions dites d'étude où ses adversaires auraient déchiqueté sa pauvre loi rendue méconnaissable. Ensuite nomination d'un rapporteur soigneusement choisi et qui aurait pris tout son temps pour démolir en détail l'œuvre ministérielle.

Supposons qu'ayant franchi ces étapes, le projet ait obtenu un tour « d'inscription au procès-verbal ». Alors discussion publique avec ses péripéties, ses soubresauts, ses surprises, ses traquenards et ses marchandages de séance et de couloir. Les contre-projets, amendements et sous-amendements font de la malheureuse loi un monstre informe qu'on envoie au Sénat où elle va dormir pendant des temps indéfinis avant de revenir à la Chambre.

Seulement, dans l'intervalle, il y a eu 5 ou 6 crises ministérielles et l'Excellence en exercice, qui se fiche pas mal de ce qu'a pu faire son lointain prédécesseur, laisse tomber l'affaire dont il n'est plus question.

Le parlementarisme, tel que nous l'avons vu fonctionner, se vantait d'être un régime de progrès ! Quel mensonge ! Il n'y en a jamais eu de plus incapable de réforme, de plus routinier, de plus arriéré et de plus rétrograde que lui.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Discours de M. Bérard ambassadeur au Vatican

M. Léon Bérard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a remis ses lettres de créances à Sa Sainteté Pie XIII et a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré :

« Ainsi, sommes-nous disposés à remplir nos devoirs envers l'Europe. Nous savons ce qu'ils exigent de nous et qu'ils n'en sauraient exiger rien qui fût contraire à notre dignité et à notre honneur.

« L'établissement d'un ordre européen durable sera d'abord une œuvre de la raison et de l'intelligence. La France y trouvera sa part et son emploi.

« Nous restons prêts à tout effort qui aura pour but de faire succéder aux inimitiés sanglantes et aux désordres la concorde et l'harmonie. A cette œuvre, nous travaillerons avec d'autant plus de fruits que la France gardera intacts, parmi les nécessaires transformations de la vie internationale, les traits distinctifs de son génie et le caractère propre de sa vie spirituelle. »

Les frais d'occupation

Aux termes d'une convention passée entre le Ministre des finances et le Gouverneur de la Banque de France, il a été convenu ce qui suit : le montant des avances provisoires sans intérêts que la Banque s'est engagée à consentir à l'Etat sur la demande du Ministre des finances, conformément aux conventions des 25 août et 29 octobre 1940, en vue d'assurer le paiement des frais d'entretien des troupes allemandes d'occupation en territoire français, mis à la charge du Gouvernement français par l'article 18 de la convention d'armistice franco-allemande du 22 juin 1940, est porté de soixante-cinq milliards à soixante-treize milliards de francs.

L'aide financière des Etats-Unis à l'Angleterre

On mande de Washington au D.N.B. que, selon une agence américaine, le président Roosevelt a examiné de près, la nuit dernière, la requête d'aide financière que l'Angleterre a adressée aux Etats-Unis.

Le président a eu ensuite avec MM. Cordel Hull et Norman Davis un long entretien.

Avant de quitter Warm Springs, où il a passé une journée, le président Roosevelt a déclaré à la presse que les questions internationales retiendraient toute son attention au cours des semaines à venir. Il a ajouté qu'il espérait revenir au mois de mars, si le monde survit.

La propagande communiste aux Etats-Unis

Le chef du bureau fédéral d'investigations (les fameux G.M.E.N.), M. J. Edgar Hoover, après une enquête de plusieurs mois, a saisi des documents appartenant à un chef syndicaliste, Harry Bridges, et relatifs à l'activité du parti communiste aux Etats-Unis. Les documents établissent que le parti communiste cherche à renverser la forme actuelle du gouvernement.

Les hostilités italo-grecques

Le journal « Politika » annonce qu'en dépit des conditions atmosphériques défavorables, les combats ont continué sur tout le front gréco-italien.

Les deux adversaires ont dû faire les plus grands efforts pour maintenir leurs positions. La lutte fut particulièrement acharnée dans la vallée de Devol.

Malgré le mauvais temps, l'aviation a pris une part active aux combats.

Violation du territoire suisse

L'état-major de l'armée suisse fait savoir que, dans la nuit du 16 au 17 décembre, des avions étrangers ont jeté plusieurs bombes sur Bâle. Celles-ci sont tombées dans la région de Gundelding et dans le voisinage de la gare de marchandises. Plusieurs bombes sont également tombées sur Binningen. On déplore quatre tués et plusieurs blessés. Les dommages matériels sont importants. Une enquête est en cours sur la provenance des bombes.

Les pertes navales britanniques

L'Amirauté anglaise communique :

Au cours de la semaine se terminant le 8 décembre, à minuit, 23 navires de commerce ont été coulés, jaugeant en tout 101.000 tonnes.

Par suite de l'action ennemie, les autorités allemandes prétendent avoir coulé pendant la même période 243.000 tonnes.

Les pertes se décomposent ainsi : 19 bâtiments britanniques représentant 86.740 tonnes ; trois bâtiments alliés, totalisant 12.937 tonnes ; un navire neutre de 1.513 tonnes.

La plus grande partie de ces pertes a été notée un jour particulièrement noir. Ces pertes ne sont pas entièrement dues à l'action des sous-marins, mais également aux mines, bombardiers et autres corsaires ennemis.

M. Abetz à Vichy

M. Otto Abetz, ambassadeur d'Allemagne, est arrivé à Vichy dans la soirée du lundi 16 décembre. Il a été reçu par le Maréchal Pétain, au Pavillon Sévigné. Une compagnie d'infanterie lui a rendu les honneurs.

Le Chef de l'Etat a offert en son honneur un déjeuner auquel assistaient l'amiral Darlan, ministre secrétaire d'Etat à la marine ; le général Huntziger, ministre secrétaire d'Etat à la guerre, et M. Paul Baudoin, ministre secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce de El Paso (Texas) qu'on a volé le célèbre tableau de Raphaël, « la Vierge à l'enfant ». Le chef-d'œuvre appartenait à un collectionneur qui l'avait prêté pour une exposition.

— Le Pape prononcera, la veille de Noël, une allocution qui sera radiodiffusée par la station du Vatican.

— Le Président de la République de Finlande sera désigné prochainement. Parmi les candidats qui ont des chances on cite le maréchal Mannerheim et l'ancien ministre Fithy.

— Une procédure a été intentée pour délits politiques contre les trois fils de M. Macia, l'ancien président de la Généralité de Catalogne.

— Les services de police viennent de mettre la main sur une importante organisation qui se livrait, à l'aide de faux tickets, au trafic des denrées alimentaires.

— Le bruit court à Londres que M. Churchill aurait offert à M. Lloyd George l'ambassade à Washington, et que M. Lloyd George aurait demandé à réfléchir.

— On mande d'Alger que 2.000 quintaux de dattes, représentant une valeur d'un million de francs, ont été mis à la disposition des indigènes nord-africains prisonniers par les producteurs musulmans de la région de Constantine.

Chronique du Lot

RÉGIONALISME

RETOUR A LA TERRE

Le retour à la terre figure au programme général de la Commission Départementale de Propagande Régionaliste. Sans aucun doute, la question sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Au préalable, il semble possible de tracer dans ses grandes lignes ce problème apparaissant à lui seul comme touffu.

La première propagande à instaurer, qui ressort de toute urgence, serait celle consistant à faire effort pour enrayer de façon définitive l'exode rural, autrement dit pour maintenir sur les lieux de culture ceux qui y travaillent encore.

La seconde, non moins impérative, toucherait les « déracinés » entraînés à la ville — « Site de Jouissance » — par de vains sophismes ayant pour prétexte l'octroi d'illusoires prébendes. Elle devra être de nature à les ramener vers le sol nourricier, « Site de Labeur ».

La base de ces propagandes se trouverait dans les mesures gouvernementales prises dans le but de favoriser le retour à la terre. Ce mesures sont de deux sortes : D'ordre direct, toutes celles ayant trait à des avantages matériels, fiscaux, successoraux ; d'ordre indirect, toutes celles édictées en vue de développer la natalité. Des bras pour la terre, voici le Présent ; des enfants destinés à assurer la continuité de ces bras, voilà un Avenir de promesses à faire lever.

Il conviendrait donc de « vulgariser » largement toutes ces mesures législatives ; les appuyer par la parole et par brochures populaires.

Comme le cultivateur n'est pas toujours propriétaire d'un tènement agricole, si modeste soit-il, prend place dès lors une propagande à effectuer dans le but d'assurer l'exploitation rurale par fermage, métayage, colonat ou par domestiques de culture. Quelle que soit la forme, il s'agit d'une main-d'œuvre qualifiée à recruter. Dans ce sens, ne pourrait-on pas pousser les adolescents des deux sexes, de treize à quatorze ans, tant vers les écoles départementales ou inter-départementales d'agriculture accessibles à tous ceux pourvus du simple certificat d'études, tant vers les écoles ménagères ? Ne pourrait-on pas canaliser aussi sur les écoles nationales d'agriculture (Grignon, Rennes, Montpellier) les jeunes gens ayant une instruction générale plus développée — sans pour cela que le baccalauréat soit indispensable — pépinières de futurs « chefs d'exploitation » nantis du titre précieux d'ingénieurs agricoles ?

A côté de cela il existe une autre main-d'œuvre rurale dont le recrutement aurait besoin d'être revigoré et dont la destination serait de reconstituer l'artisanat agricole spécialisé. Ainsi : le mouton est une des richesses du Quercy. Le troupeau nécessite des bergers. Or il existe des écoles de bergers. Le Quercy possède des pineraies où il y a place pour des gemmeurs et des résiniers. En Quercy il y a de la vigne qui demande des vignerons et des viticulteurs. Dans le Lot le chêne blanc dit « garric » couvre de vastes espaces. Bûcherons, fendeurs, charbonniers, trouveraient d'autant mieux un emploi que l'industrie du bois possède un regain d'activité avec la matière première végétale destinée à alimenter les gazogènes. Ce rapide exposé démontre que les débouchés ne manquent pas à qui veut utilement s'employer dans la campagne.

Chacun de ces divers intitulés est à analyser, à reprendre, à triturer point par point et en détails. Quand on songe qu'avant la récente guerre le nombre total des agriculteurs répartis sur les 550.985 kilomètres carrés composant alors le territoire métropolitain avait régressé de 1.700.000 unités, on peut se douter de la gravité de la situation surtout en ce qui concerne un département comme le Lot à très faible densité de population.

Et pourtant, à l'encontre des hommes, « la terre, elle, ne ment pas ».

Que ces paroles du Maréchal, prononcées à un moment crucial, inspirent ceux qui auront charge à la Commission de Propagande Régionaliste de préparer la renaissance de la terre.

Sous l'égide du préfet de notre département, le directeur des services agricoles, le président de la Chambre d'agriculture et deux ou trois personnes tout au plus, hautement qualifiées, sont susceptibles de mettre sur pied par le menu cette œuvre de sauvegarde du sol héréditaire. La Commission, en assemblée plénière, entérinerait leurs conclusions.

D'icelles, il appartiendrait d'assurer l'exécution immédiate. « Un champ qui « tombe en friche c'est une portion de « France qui meurt. Une jachère de nou- « veau emblavée c'est une portion de « France qui renaît. »

Emile Pillias

J'apprends par la *Nouvelle Revue de Hongrie* qu'Emile Pillias est mort en Belgique, au champ d'honneur, le 27 mai 1940.

Beaucoup de Cadurciens se souviennent de la belle conférence qu'il fit au Théâtre, en 1938, lors des fêtes commémorant le centième anniversaire de la naissance de Gambetta.

Emile Pillias s'intéressait tout particulièrement à l'histoire de la Troisième République et à la guerre pour l'indépendance des Hongrois contre l'Autriche. Il a publié chez Gallimard, un livre sur *Léonie Léon* et chez Grasset, en collaboration avec Daniel Halévy, une édition critique remarquable de la correspondance de Gambetta. Lorsque la guerre le surprit, il préparait un ouvrage sur *Juliette Adam*.

Il est connu en Hongrie, surtout comme historien de la famille Rakoczi : ses travaux ont été publiés à la fois en hongrois et en français (*Etudes sur François II Rakoczi ; Paris, ville des Rakoczi...*). La guerre lui permit de terminer son travail sur la dernière des Rakoczi, en religion Sœur Joséphine-Charlotte.

Par ses études sur Gambetta et par ses amitiés (il était très lié avec M. de Monzie, avec Georges Duveau), Emile Pillias appartient un peu à Cahors. La *Correspondance* est un document important, non seulement pour les historiens de la Troisième République, mais encore pour tous ceux qui s'intéressent à Gambetta et à la vie cadurcienne. Beaucoup de lettres sont datées de Cahors et l'on trouve en notes d'utiles renseignements sur nos compatriotes en relation avec le tribun : J.-B. Delpech, le Dr Relhié, Edouard et Jean Fieuzal, Augustin Miran, les Deux Roques et tant d'autres !

En évoquant la personne attachante de Pillias, grand bourgeois aimant les convenances, d'une religiosité tendue, un peu triste, Georges Duveau me disait que son ami, pressentant sa mort, lui avait dernièrement écrit qu'il avait mis de l'ordre dans ses affaires, qu'il était prêt. On se plaît à imaginer les méditations de Pillias quand, dans ses quartiers d'hiver, il achevait d'écrire la vie si pure et la fin si mélancolique, au couvent des Visitandines à Paris, de Sœur Joséphine-Charlotte...

Pillias, qui connaissait parfaitement l'anglais, avait été mobilisé comme officier de liaison près d'un régiment de hussards anglais. Il fut tué près d'Ypres, en pleine bataille, dans un char de combat.

« La France, dit M. Arpad Marko dans « la *Nouvelle Revue de Hongrie*, déplore « dans la mort d'Emile Pillias celle de « son fils fidèle et loyal et d'un de ses « jeunes et savants historiens autorisant « les plus belles espérances. Quant à la « Hongrie, elle a perdu un de ses amis « les plus sincères et l'excellent collabo- « rateur de toute une équipe de nos « historiens... »

Les amis cadurciens d'Emile Pillias se joignent à ses amis Hongrois pour rendre hommage à sa mémoire.

Jh. MAUREILLE.

Office départemental des Mutilés Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation

Les titulaires de cartes d'invalidité dont la date d'expiration normale est comprise entre le 1er janvier 1940 et le 31 décembre 1940 inclus sont informés que la validité de leur carte est prorogée pour une période de deux ans.

En conséquence le renouvellement de ces cartes sera effectué entre le 1er janvier 1942 et le 31 décembre 1942, d'après le mois et le quantième de leur expiration normale.

Par contre les cartes dont la validité expire au cours de l'année 1941 seront renouvelées suivant les règles habituelles.

Il y a urgence. Le Chef de l'Etat Français a de nouveau fait entendre sa voix. Avant lui, Sully, ministre de Henri IV, Prince qui voulait que chaque paysan eût la poule en pot, signe de prospérité, avait proclamé : « Labourage et pastourage sont les deux mamelles de la France. » De ce principe de saine économie rustique le Lot réunit les deux éléments. La vérité est en marche. Pour la terre, haut le pavillon des bonnes volontés !

SAGOT-LESAGE.

P.-S. — En apprenant l'accession de M. J. Chevalier au Secrétariat d'Etat de l'Instruction publique, nous nous en réjouissons particulièrement pour la cause du régionalisme. M. J. Chevalier, par des œuvres magistrales, a multiplié les preuves de son attachement à la terre et à l'artisanat rural. Nous sommes certain que sous sa haute impulsion le régionalisme recevra un regain de vigueur et de popularité. — S.-L.

Nos Echos

On ferme !

Le préfet d'un département voisin vient de prendre un arrêté édictant que : « Feront l'objet de sanctions pénales, non seulement les tenanciers de cafés qui laisseront leurs établissements ouverts après l'heure réglementaire, mais encore tous les consommateurs qui seront trouvés dans ces établissements après l'heure de fermeture. »

La mesure est sévère, mais juste. Et l'on peut croire que les cafetiers seront les premiers à l'approuver.

Dans la plupart des cas, en effet, ce sont les consommateurs, les grands responsables. Le patron, lui, voudrait bien fermer à l'heure prescrite, mais comment chasser les impénitents « belotteurs » qui ont une partie à finir ?

Le garçon a beau refuser de les servir, mettre les chaises sur les tables, balayer sous leurs pieds, ils ne s'en vont pas.

« Une minute, implorent-ils, nous ne jouons que pour deux cent cinquante. » Et l'heure passe. La police arrive, verbalise et en fin de compte, le seul puni n'est pas le plus grand fautif. Désormais, il n'en sera plus ainsi. Mais, on pourrait, peut-être arranger les choses, en invitant les joueurs à aller finir leur belotte ou leur bézigue... au poste !

Attention !

J'écoutais l'autre soir, au théâtre, l'intelligente et fine Marguerite Moréno parler de La Fontaine. Elle le faisait avec beaucoup de pertinence et d'esprit, disant que le fait d'obliger les enfants à apprendre par cœur, afin de les réciter au cercle de famille, des fables auxquelles ils ne comprennent rien, les détourne pour la vie d'un poète exquis et d'un philosophe profond sous ses airs badins.

Rien n'est plus vrai. La Fontaine-scolaire a beaucoup nui à La Fontaine-écrivain et moraliste.

Il était pourtant difficile de laisser les petits hommes dans l'ignorance d'un tel auteur et de livrer sa découverte au hasard des découvertes que font les adultes plus tard, au cours de leur existence.

Cela devrait être de la part des maîtres, et surtout des parents, affaire de légèreté, de doigté. Il ne faut pas *imposer* La Fontaine aux enfants, pas plus qu'il ne faut leur donner en punition les vers de Racine, de Corneille et de Molière.

Combien d'hommes ont gardé de ces pensums un si méchant souvenir que les écrivains illustres et magnifiques qui leur servirent de férule, ils en ont le dégoût et presque la haine.

Ces réflexions me viennent en lisant qu'on a distribué aux enfants des écoles l'hommage du Maréchal au poète Frédéric Mistral.

Il faudra user de beaucoup de prudence et de délicatesse pour que le « chantre de la Provence », l'admirable poète, ne devienne pas pour nos gosses un sujet de mortification et d'ennui.

INEPTIE

A-t-on assez raillé le stratège du Café du Commerce qui, sur une table maculée de vermouth et de cendre écrasée, conduit chaque soir à la victoire des bataillons ou des escadres d'allumettes ?

Son innocente manie ne s'encombre ni de théories ni de réalités. Elle combine des manœuvres linéaires auxquelles préside, impassible, un état-major de soucoupes. Voici les bâtonnets échelonnés en profondeur sur trois groupes : c'est Tourville à la Hougue. Rameutés, ils s'ordonnent en demi-cercle : c'est Nelson à Trafalgar. Napoléon disait qu'à la guerre il faut donner deux tiers de chances au calcul et un tiers au hasard. L'habitué du petit café élimine, lui, le hasard du sort des batailles. C'est un calculateur. Mais, dans son ignorance, il a confusément le sentiment que, sur le théâtre des opérations, l'imagination ne doit jamais se laisser déposséder par les préjugés tactiques ou les traditions d'école. Il tient pour rien les considérations humanitaires. Il enfonce le centre, écrase les ailes et se désintéresse du sort des unités dispersées. Les pertes lui sont indifférentes. L'essentiel est, pour lui, de réaliser une supériorité de moyens au point faible de l'adversaire et de combiner ensuite cette supériorité avec un effet de surprise. En somme, il traite la stratégie comme une affaire de bon sens. Seulement, comme disait encore Napoléon, tout est dans l'exécution.....

Hélas ! les gouvernants qui nous ont mis là où nous sommes eussent pu prendre auprès de cet humble citoyen de profitables leçons. Des relations précises sur les événements de mai-juin commencent à voir le jour. Elles établissent les conditions dans lesquelles cette guerre fut préparée, déclarée et conduite. A les tenir pour exactes, on demeure anéanti devant l'accumulation d'ignorances, de faux-calculs, d'illusions où les hommes responsables de la paix et de la guerre ont cru voir un gage de supériorité. Des générations d'historiens se pencheront sur ces mois fatidiques et se tortureront l'esprit pour comprendre comment un peuple auquel le monde reprochait son excès de logique en est arrivé à fonder la certitude de la victoire sur la pratique de l'imprévoyance. Ils se demanderont s'ils se trouvent en présence d'un crime concerté ou d'un phénomène d'aberration collective. Nous nous sommes battus sans matériel, sans munitions, avec des effectifs dérisoirement inférieurs à ceux de l'ennemi. Le gouvernement a joué le sort de la France dans des conditions où le stratège du Café du Commerce n'eût pas mobilisé ses allumettes.

Ce qui nous accable, dans notre défaite, c'est peut-être moins son étendue que son ineptie.

Alb. M.

INSPECTION DU TRAVAIL

MM. les Commerçants et Industriels sont instamment priés d'adresser d'urgence l'horaire du travail de leur personnel à l'Inspection du Travail, 18, bd Carnot, Brive.

Il leur est rappelé qu'il est formellement interdit de dépasser 40 heures par semaine (45 heures dans le bâtiment et les travaux publics), que les employés et ouvriers ne peuvent être occupés que conformément aux indications d'un horaire, daté et signé par l'employeur, et affiché apparemment, en caractères lisibles, dans les locaux de travail.

Ces dispositions s'appliquent *à tout le personnel*, aussi bien aux ouvriers qu'aux employés de bureau ou de magasin.

Etant donné le chômage actuel, il importe d'appliquer strictement la loi sur la durée du travail, *quelle qu'en soit la nature.*

M. le Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat à la Justice, vient d'inviter tous les magistrats du Ministère public à déférer sans retard, aux juridictions compétentes, les auteurs des infractions constatées par procès-verbaux des Inspecteurs du Travail, et à prendre des réquisitions rigoureuses.

Les employeurs sont, en conséquence, informés qu'il ne sera désormais plus fait rappel des prescriptions légales en matière de durée du travail et que, dès maintenant, toutes les infractions constatées seront directement relevées par procès-verbal.

Les contraventions donnent lieu à autant d'amendes qu'il y a d'ouvriers indûment employés.

DÉLÉGATIONS DE TRAITEMENT

Les familles de fonctionnaires, agents et ouvriers mobilisés, dans le cas de décès de ces derniers au cours de leur présence sous les drapeaux, ou lorsqu'ils sont portés disparus ou faits prisonniers, peuvent obtenir une délégation de solde d'office.

Les familles des fonctionnaires, agents ou ouvriers se trouvant séparés du chef de famille et sans communication possible avec lui du fait de leur résidensce dans deux zones différentes : zone libre et zone occupée, et à l'intérieur de cette dernière : zone autorisée et zone interdite, peuvent également obtenir une délégation de traitement. Cette délégation ne peut dépasser la moitié du traitement augmentée des charges de famille. Une retenue égale sera effectuée sur les sommes à verser au fonctionnaire intéressé.

Les demandes de délégation, établies suivant le modèle qui sera donné sur demande par l'Intendance la plus proche de leur résidence, devront être adressées directement au Centre d'Administration Territorial, à l'établissement ou au corps de troupe auquel incombe le paiement du fonctionnaire intéressé.

Lorsque le lieu de stationnement de ces organes n'est pas connu, et en particulier pour les demandes émanant de la zone occupée et devant être régularisées dans la zone libre et inversément, les demandes devront être adressées au Ministère de la Guerre, à Vichy (pour la zone occupée par l'intermédiaire de la Délégation Générale du Gouvernement à Paris).

Le Colonel DE BRAUER,
Commandant Militaire du Lot.

L'AIDE AUX TRAVAILLEURS SANS EMPLOI

Par décision en date du 7 décembre 1940, M. le Ministre Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle et au Travail a prescrit que, dans le département du Lot, l'aide aux travailleurs sans emploi serait assurée dans les villes de Cahors, Figeac et Gourdon.

En conséquence, les travailleurs sans emploi, pouvant prétendre à l'obtention des allocations de chômage et résidant dans les villes de Cahors, Figeac et Gourdon, sont invités à présenter leur demande aux Mairies de ces communes en vue de leur inscription sur la liste des allocataires.

Les Amies de l'Enfance

Les cours de puériculture des Amies de l'Enfance, 71, rue du Taur, Toulouse, sont envoyés par correspondance aux élèves n'ayant pu trouver de logement à Toulouse.

Police spéciale

M. Joseph Roux est nommé inspecteur principal de police spéciale à Cahors.

Gendarmerie

M. Lore, gendarme à Nassat (Ariège), est nommé à Cajarc en remplacement de M. Barrier, nommé à Pamiers.

M. Prat, gendarme à Cajarc, est nommé à Aiguillon (Lot-et-Garonne).

Les bouffées de chaleur

Bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, engourdissements des extrémités, palpitations, troubles de la vue (mouches volantes), vertiges, lourdeurs et enflure des jambes, etc... sont autant de symptômes d'une circulation défectueuse. Ces troubles dont se plaignent fréquemment les hommes et les femmes ayant atteint la quarantaine sont combattus avec efficacité par les Gouttes Floride. Grâce aux Gouttes Floride, le cœur est tonifié, le système artériel est assoupli, la tension baisse et les différents symptômes énumérés ci-dessus disparaissent. Le visage devient moins rouge. Les organes ne sont plus congestionnés. On éprouve une sensation de détente générale, fort agréable. Ttes Phies: 12 fr. 25 le flacon.

CAHORS

REUNION DES ALSACIENS-LORRAINS

Le 15 décembre 1940 a eu lieu, à la mairie de Cahors, sous la présidence de M le Docteur Calvet, premier adjoint au Maire une réunion des Alsaciens et Lorrains.

Etaient présents également : M. Gayet, adjoint au Maire et M. le Secrétaire général de la mairie.

M. le Docteur Calvet ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue, devant une assistance nombreuse. Il invite l'assemblée à désigner un comité provisoire dans le but de former une Association des Alsaciens-Lorrains. Le bureau est constitué comme suit : M. Schaack René (de St-Julien, Moselle), président ; M. Laug Gabriel (de Strasbourg), vice-président ; M. Crocy Philippe (de Fontoy), secrétaire-trésorier.

M. le Docteur Calvet passa ensuite la parole au nouveau président, M. Schaack, qui, au cours d'une belle allocution, retraça l'exode des Alsaciens-Lorrains et leur attachement à leur patrie si chère. Après lecture des circulaires intéressant les Alsaciens-Lorrains, l'Assemblée décida d'aborder différentes questions les touchant. La question des logements fut âprement discutée ; le cas de nos jeunes soldats alsaciens-lorrains non rapatriables retint l'attention de l'Assemblée et des précisions furent données par le Président sur les déclarations que chaque Alsacien-Lorrain est tenu de faire. Au cours de la séance, M. Lhote, secrétaire du comité des réfugiés de la zone interdite, a tenu à venir assurer les Alsaciens-Lorrains de la sympathie des membres de son groupement.

La séance se termina, après une minute de silence en souvenir des morts laissés sur le sol natal.

Le comité provisoire insiste auprès de tous les Alsaciens et Lorrains refoulés ou non rapatriables sur la nécessité de souscrire toutes les déclarations prescrites.

Une permanence aura lieu tous les jours, sauf le dimanche, de 17 à 18 h., et les samedis, de 14 à 16 h., à la mairie de Cahors (salle des adjoints), où tous renseignements seront donnés aux intéressés.

Magistrature

M. Le Blanc, juge à Montreuil, est délégué dans les fonctions de juge au tribunal de première instance de Gourdon.

Vente et achat hors marché

Le jour de la foire, des procès-verbaux ont été dressés par le commissaire de police contre des vendeurs et des acheteurs hors marché.

Les maraudeurs

Dans la nuit de samedi, des malfaiteurs ont pénétré dans un jardin situé quai Cavaignac, et, après avoir limé le cadenas fermant le poulailler, ils se sont emparés des poules, pintades, canards qui s'y trouvaient.

Plainte a été portée, et une enquête est ouverte.

Le tirage de la douzième tranche de la Loterie Nationale

Mercredi a eu lieu, à Paris, le tirage de la 12e tranche de la Loterie nationale.

Le billet portant le numéro : 514.110 gagne 5 millions.

Les billets portant les numéros : 194.285, 800.004 gagnent 1 million.

Les billets portant les numéros : 084.699, 218.735, 637.745 gagnent 500.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr. : 022811, 169118, 300494, 613303, 023885, 198824, 346010, 878212, 064493, 206086, 366899, 986931, 099470, 253488, 380447.

Les numéros finissant par 37083, 48812, 82142, 91839 gagnent 50.000 fr.

Les numéros finissant par 2839 gagnent 20.000 fr.

Les numéros finissant par 1004, 3021, 7350, 8838 gagnent 10.000 fr.

Les numéros finissant par 414, 578, 815, 896 gagnent 1.000 fr.

Les numéros finissant par 03 gagnent 500 fr.

Les numéros finissant par 4 gagnent 220 fr.

Les numéros finissant par 9 gagnent 110 fr.

Prochain tirage le 27 décembre 1940.

AU PALAIS DES FETES

Ce soir à 20 heures 15,

TROIS ET UNE...

comédie gaie en 3 actes, le chef-d'œuvre de Denys Amiel.

Une interprétation incomparable: Jean-Pierre Aumont, Assia, Robert Lynen, Germaine Engel et Jean Wall, créateur à Paris de « Trois et une... ».

Quintonine

Le flacon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 5 fr. 85. Ttes Phies.

DÉFENSE PASSIVE

Après entente entre l'autorité préfectorale et l'autorité militaire, il a été décidé :

1° que la sonnerie du tocsin serait réservée pour prévenir des alertes en cas d'attaque aérienne ;

2° que la sirène annoncerait les incendies et qu'elle fonctionnerait pour essai tous les jours à midi.

Ces dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 1941.

A LA PRÉFECTURE

C'est *M. Laborie*, et non Laborde, comme nous l'a fait dire par erreur une faute typographique, qui a été reçu au concours de rédacteur pour la Préfecture du Lot.

Adoucissements aux restrictions pour Noël

Les dispositions suivantes ont été prises par le secrétaire d'Etat au ravitaillement à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an.

Boucheries et charcuteries. — Les boucheries seront ouvertes les 22, 23, 24, 28, 29, 30 et 31 décembre.

Les boucheries chevalines et les triperies seront ouvertes du 22 décembre au 2 janvier avec une seule interruption, le 27 décembre.

Les charcuteries seront ouvertes les 22, 23, 24 et 25 décembre, et du 28 décembre au 1er janvier inclus.

Pâtisseries et confiseries. — Les pâtisseries et les confiseries seront ouvertes les 23, 24 et 25 décembre ; du 28 décembre au 1er janvier inclus, et les 4 et 5 janvier.

Rations supplémentaires. — Les rations supplémentaires suivantes pourront être perçues pendant la période du 22 décembre 1940 au 5 janvier 1941 :

Quarante grammes de fromage contre le ticket en chiffre romain n° III, en haut et à droite de la feuille de fromage.

Cent grammes de riz pour les consommateurs autres que ceux de la catégorie E, contre le coupon n° 5 de la feuille semestrielle de coupons.

Enfin, les deux tickets de viande, en bas et à droite de la feuille de viande de janvier, pourront être utilisés à partir du 30 décembre 1940.

Contributions indirectes

M. Paul Privas, commis principal des Contributions indirectes dans les Ardennes, est nommé chef de bureau à la Recette de Cahors.

Garde républicaine mobile

Nous apprenons avec plaisir que M. Chambran, Capitaine de gendarmerie à Cahors, est nommé au commandement d'un escadron de la Garde républicaine mobile, à Narbonne.

Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors et dans le Lot, nous adressons à M. Chambran nos bien vives félicitations, mais en lui exprimant, toutefois, nos regrets de son départ de Cahors.

Gendarmerie

M. Gâtissou, gendarme de la brigade de Lacapelle-Marival, est nommé à Montauban, et M. Makabert, gendarme de la même brigade, est nommé à Montech (Tarn-et-Garonne).

M. Viguié, gendarme à St-Céré, est nommé à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne).

Ski-club cadurcien

Répondant à l'appel du ski français, le Ski-club cadurcien a tenu sa première réunion le 13 décembre.

Après renouvellement et délibération du bureau, les membres présents ont été informés des avantages accordés cette année pour leur déplacement en groupe, en direction des champs de neige les plus proches (Pyrénées, Lioran).

Prochaine réunion, le vendredi 20 décembre, pour l'organisation d'un départ au Lioran.

Marché clandestin

Les gendarmes, surveillant les divers marchés de la foire, à Sauzet, constatèrent que des transactions se faisaient hors du marché.

Un aubergiste de la localité V. A... avait installé un marché dans sa remise. Contravention lui a été dressée ainsi qu'à deux des vendeurs.

Arrestation

Mardi soir, la police était informée qu'un individu, en état d'ivresse, circulait dans les rues de Cahors en tenant des propos outrageants contre le Chef de l'Etat Français.

La police se mit à la recherche de l'individu, qui fut arrêté.

C'est un vagabond, nommé Jean Fréche, 47 ans, qui est originaire de l'Ariège. Il a été écroué à la prison.

Chronique des Théâtres

BACH en chair et en os

C'est le 21 décembre que nous applaudirons, au Théâtre Municipal, Bach avec sa troupe, dans la pièce à grand succès, **Papillon.**

Les Sports

Un événement sportif — Une bonne œuvre — Un grand match

C'est avec un très grand plaisir que nous apprenons aux Cadurciens la prochaine venue au Stade Lucien-Desprats de la toute première équipe de Rugby du Stade Toulousain.

Ceux de nos jeunes sportifs qui ont l'heureuse fortune de vivre à cette heure parmi les leurs pensent à ceux moins heureux qui sont prisonniers. Mais leur affectueuse pensée veut se concrétiser. Ils veulent apporter une aide matérielle à ceux qui sont absents. C'est pourquoi le Stade Cadurcien a fait appel au Stade Toulousain et à ses grandes vedettes.

Le bénéfice intégral de cette réunion est destiné aux œuvres du prisonnier.

Ce jour de Noël, tout le monde doit être au Stade de l'Ile — les sportifs et ceux qui ne l'étant pas ne manquent pas de cœur.

Association. — Travailleurs Etrangers du Tarn-et-Garonne battent Stade Cadurcien par 4 buts à 2. — Belle partie des visiteurs qui affirmèrent une nette supériorité dans tous les compartiments du jeu.

Le Stade eut quelques belles réactions, et le score final reflète bien la physionomie de la partie.

Stade Cadurcien (II) bat la Quercynoise par 2 buts à 1. — Les jeunes scolaires confectionnèrent le plus joli football, mais de part et d'autre insuffisance d'efficacité.

A Gramat, Jeunesse Sportive Gramat (I) bat Stade Cadurcien (Ib) par 12 buts à 0. — Grande partie des brillants joueurs gramatois. Les stadistes furent largement dominés, leurs adversaires fournissant une partie éblouissante.

A Douelle, Stade Cadurcien (minimes) bat U.S. Douelle (II) par 4 buts à 2. — Brillant résultat de deux équipes qui s'efforcèrent d'intéresser les supporters des deux clubs sur un terrain plus que marécageux.

Exploitation forestière

Par arrêté préfectoral, MM. Gabriel Carnajac et Jules Couderc sont autorisés à ouvrir dans le département du Lot des entreprises d'exploitation forestière.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Secours National. — Une deuxième vente de portraits du Maréchal Pétain a été faite par les enfants des écoles de filles et de garçons. Elle a rapporté pour celles-là 110 fr. et pour les garçons 178 fr., lesquelles sommes ajoutées à la collecte et à la première vente font un total de 3,334 fr. 50 + 288 fr., soit 3.622 fr. 50.

Lalbenque

Une série de contraventions. — Les propriétaires et les chasseurs syndiqués des communes de Fontanes et Lalbenque ont maintes fois rappelé par voie d'affiches ou par la presse que la chasse était rigoureusement interdite sur les terrains concédés. Quelques contrevenants ont fait la sourde oreille. C'est ainsi que dimanche dernier 15 décembre le garde fédéral en tournée dans ces deux communes a dressé dix procès-verbaux à des chasseurs venus pour la plupart des départements limitrophes.

Légion Française des Combattants. — Tous les anciens combattants des guerres 1914-1918 et 1939-1940 sont invités à retirer sans délai, soit chez M. Parra ou M. Ferrié, anciens présidents des sociétés dissoutes, les feuilles nécessaires à l'adhésion à la Légion Française présidée par M. le Maréchal Pétain.

Montcuq

Mort pour la France. — On vient de recevoir l'acte de décès, dressé par l'officier de l'état civil de Saint-Pol-sur-Mer, en date du 31 mai 1940, du soldat Léon Imbert, forgeron à Montcuq.

Pendant la fatale bataille de Dunkerque, Léon Imbert faisait partie du 59e groupe de reconnaissance de cavalerie. Il est tombé dans la rue de la République de St-Pol-sur-Mer, frappé au crâne par un éclat d'obus.

Nous savions déjà que le très regretté Léon Imbert était mort pour la France ; l'acte ci-dessus mentionné précise, du déplorable décès, les conditions que nous ignorions encore.

Au nom de toute la population montcuquoise, nous adressons à la famille en deuil, à la jeune veuve en particulier, l'hommage de notre profonde sympathie, l'expression émue de nos vifs regrets et de nos bien sincères condoléances.

« Mes rhumatismes résistaient à tous les traitements...

...rien, que ce soit régime, médicaments, saison d'eau, n'avait pu jusqu'à présent me soulager de mes rhumatismes aussi complètement que la cure de vos cachets Gandol. J'ai recommandé le Gandol à des amies qui en sont toutes enchantées. Pour certaines, leurs douleurs se sont complètement arrêtées dès la deuxième boîte. » (Mme L. D., 6, av. Gloria à Nice). C'est qu'en effet le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. Sciatique, goutte, lumbago, douleurs des membres, névralgies ne résistent jamais à une cure de Gandol dont le prix est de 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Les Compagnons de France. — Vendredi, à 8 h. 30 du soir, à la salle du Rex, une nombreuse assistance composée surtout de jeunes filles et de jeunes hommes, avait répondu à l'appel des Compagnons de France, à la convocation pressante de M. Georges Moret, porte-parole en Guyenne de la nouvelle et jeune organisation.

Aux côtés de M. et Mme Duleau, sous-préfet et de M. le Commandant d'armes avaient pris place Mlle Bougin, directrice du collège de jeunes filles, MM. Emile Bouyssou, adjoint au maire, Didelot, principal du collège Champollion, Guillot, inspecteur de l'enseignement primaire, Evrard, directeur d'école. Remarqués dans la salle les dirigeants des sociétés sportives locales.

Les éclaireurs, éclaireuses, scouts, louveteaux étaient présents au rendez-vous.

MM. Poujade et Rabaud accompagnaient M. Georges Moret.

M. Georges Moret réalise, en sa personnalité physique et morale, le type du chef et du propagandiste des Compagnons de France. Son attitude commande le respect, sa voix est nette, son geste est bref.

Durant une heure qui parut courte, il exposa les buts de l'organisation qu'il représente. Il commente les statuts des Compagnons de France ; il donne des détails précis sur la structure et le fonctionnement de la vaste Association, placée sous le haut patronage du Maréchal Pétain, chef de l'Etat français.

M. Georges Moret exprime avec une totale franchise son jugement sur la jeunesse française, telle qu'elle apparaît et il expose ce qu'elle doit être, ce qu'elle sera sous la bannière des Compagnons de France. Nous ne voudrions pas affaiblir la portée d'une belle argumentation ni la force d'un appel persuasif, entraînant.

Disons donc que l'impression fut profonde parmi tous les auditeurs et que des résultats tangibles sont à prévoir.

Nous rappelons que les jeunes gens intéressés par la question trouveront toute la documentation à la permanence, rue Gambetta (anciennes Galeries), dirigée par M. Poujade.

Séances artistiques au profit des prisonniers de guerre. — Une heureuse conjoncture a valu aux Figeacois le plaisir rare de voir et d'entendre sur scène une grande vedette de cinéma, Paul Azaïs.

A trois reprises, samedi 7 décembre en soirée et dimanche en matinée et soirée, la salle du Family fut envahie par une foule avide d'applaudir le célèbre acteur.

Nous n'avons pas à insister sur la qualité du spectacle qui nous fut offert, le nom seul de Paul Azaïs exprime tout ce qu'un artiste lyrique peut offrir aux joies de l'esprit et du cœur. Le public de Figeac n'a pas été déçu et il a su prouver sa reconnaissance et sa satisfaction.

En effet, aux entr'actes, tandis que Paul Azaïs signait et distribuait inlassablement sa photo, Mme Desclaux de Péret, présidente de la Croix-Rouge, recueillait l'obole de chacun en faveur des prisonniers de guerre.

La recette fut copieuse et M. le docteur Desclaux de Péret fut parfaitement inspiré en remerciant dans une éloquente improvisation le prestigieux artiste, le pianiste virtuose, la gracieuse cantatrice et le public toujours sensible et généreux.

Tous nos remerciements à M. et Mme Palazy pour leur aimable invitation et félicitons-les pour le succès des trois séances.

Nous apprenons que la réunion artistique de dimanche en soirée fut honorée de la présence de Mme la générale et de M. le général Niessel, de Mme Duleau et de M. Duleau, sous-préfet de Figeac.

L'éminent acteur Paul Azaïs se propose, lorsqu'il aura terminé sa grande tournée, d'aller voir M. le Maréchal Pétain, chef de l'Etat français. Il lui remettra le bénéfice des séances qu'il donne au profit des prisonniers de guerre et le priera de l'autoriser à se rendre dans les camps de nos frères captifs pour leur apporter le réconfort d'une voix de France au service d'un beau talent magnifié par des sentiments d'humanité si généreuse.

Pauvre fou. — Ces jours-ci, la gendarmerie de Figeac, prévenue par M. Delbos, garde-champêtre, a arrêté un jeune fou, évadé de Leyme, qui avait proféré de violentes menaces. Au moment de son arrestation et au cours du trajet vers la gendarmerie, le dément a été très calme.

PETITES ANNONCES

DENTIFRICE tube Marielle, Crème à raser **Marielle.** Exclusivité : dépôt, expédition, 3, rue Portail-Alban, Cahors.

JEUNE HOMME sérieux est demandé pour la garde d'une personne âgée. Se présenter Bureau du Journal.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Secours national. — La commune de Dégagnac a répondu à l'appel du Maréchal Pétain en faveur du Secours national.

La quête effectuée dans la commune a produit la somme de 2.750 francs et la collecte d'effets d'habillement et autres linges dépasse largement plus de 400 kilos.

La Commission qui a parcouru la commune était composée de tous les conseillers municipaux à laquelle s'était joint M. le curé Dardennes qui avait déjà adressé personnellement un colis à chacun de nos 33 prisonniers. La commission remercie tous les généreux donateurs. Merci aux quêteurs.

Martel

Foire de la Noël. — La foire, habituellement importante de la Noël, se tiendra à Martel, le mardi 24 décembre. Comme les années précédentes, les agriculteurs de la région ne manqueront pas de se rendre nombreux à cette foire qui obtient, tous les ans, un vif succès.

Saint-Germain-du-Bel-Air

La légion. — Dimanche, 15 décembre, les anciens combattants titulaires de la carte, ainsi que ceux ayant participé aux opérations de la guerre 1939-1940, se sont réunis à la mairie en vue de ne former qu'un seul élément de la Légion. Tous avaient répondu à l'appel et ont signé le serment de rester fidèle à la Légion et à son grand Chef. Le comité local a été constitué dans le cadre des statuts de la Légion. Tous les membres de l'ancien comité ont été réélus à l'unanimité.

AVIS DE DECES

Madame COMBES et ses enfants apprenant que tous les amis de Cahors et tous les habitants de St-Georges n'ont pu en être informés à cause des délais restreints, ont la douleur de leur faire part du décès du

Chef d'Escadron COMBES

de la légion de Gendarmerie de Paris

L'inhumation a eu lieu, en présence de la famille au cimetière de Cahors, le 17 décembre. Les honneurs militaires ont été rendus.

AVIS DE DECES

Monsieur et Madame GIRMA Henri ; Madame Veuve GIRMA Julien ; Madame Veuve ARNAUDET ; Monsieur et Madame GIRMA Jean et leur fille Michelle ; Mademoiselle GIRMA Marguerite ; Monsieur GIRMA René ; Monsieur et Madame ARNAUDET Jean et leurs enfants Jean-Pierre et Claudette, et tous les autres parents, alliés et amis vous font part du décès de

Monsieur Jean-Pierre GIRMA

Receveur de l'Enregistrement en retraite

survenu le 18 décembre, à l'âge de 82 ans, leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle. Les obsèques auront lieu le vendredi 20 décembre, à 9 h. 30. L'assemblée aura lieu à la maison mortuaire, 34, rue Victor-Hugo.

Ni fleurs, ni couronnes.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame BESOMBES et leurs enfants ;

Les familles LUZERGUES, CALASSOU et SELLIER remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Veuve BESOMBES
Née LUZERGUES

COMMUNE DE LABASTIDE-DU-VERT
CHEMINS RURAUX
Exécution de la loi du 20 août 1881

Projet de reconnaissance du chemin rural des Combelles

Extrait de l'arrêté du 5 décembre 1940 ordonnant l'enquête

Article 1er. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de Labastide-du-Vert resteront déposées pendant dix jours, du 13 décembre 1940 au 22 décembre 1940, à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Article 2. — A l'expiration de ce délai, et pendant les trois jours qui suivront, M. Bladinières Jean, maire de Castelfranc commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée.

A Cahors, le 5 décembre 1940.

Le Préfet, signé : Maurice BÉZAGU.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 90

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

— C'est une très vilaine chose que vous révélez là, Miguel, répliqua la petite épouse, dont les yeux démentaient un peu le reproche des paroles. Chez un homme, la jalousie devient une injure grave.

— Hé ! parbleu ! je le sais bien ! Mais chez nous c'est presque une vertu nationale !... Je suis d'un pays où l'amour fleurit sous les pas... où tout crée le besoin d'aimer : le ciel, la nature, l'air... D'un pays surtout où l'individu, pour s'épanouir, pour être très fort, exige un maximum d'amour... C'est une nécessité pour lui de se sentir aimé, admiré, mis au-dessus de tous les autres, par la femme qu'il aime... La trahison égale un crime impardonnable...

— Du pays de don Juan, précisa Orane, rêveusement.

— C'est ça ! Notre héros national !

Il y eut un nouveau silence.

Puis, Orane se prit à rêver tout haut :

— L'homme a besoin de s'épanouir dans l'amour de la femme qu'il a choisie, répéta-t-elle lentement. Mais c'est tout un programme, quelque chose d'immense que vous venez de dire, là, Miguel... Dans cette lutte incessante qu'est la vie, quelle force invincible doit être, pour celui qui combat, la foi aveugle de sa compagne... quel levier puissant que son admiration qui le soutient, qui l'aide, qui l'encourage !... L'homme est fort de toute la confiance qu'on lui accorde..., de toute la certitude qu'il a d'être compris...

Elle fit une pause ; puis, fermement, en posant sa main sur la sienne :

— Miguel, je vous promets de vous aimer toujours... d'avoir confiance en vous... de vous admirer de tout mon pouvoir...

— De m'admirer ? protesta-t-il, surpris. Oh ! *Belleza !* je n'en demande pas tant.

— Si, insista-t-elle. Il faut, vous, Miguel, que vous ayez toujours ce but devant vous... être fort, être bon, être juste... rester dans toute la plénitude physique et morale de vos prérogatives masculines... tel que la nature a créé l'homme, tel que Dieu le fit à sa ressemblance : fier, beau, noble... et ceci, Miguel, pour que je vous approuve, que je vous admire, que je reste toute petite auprès de vous, qui serez très grand.

Une fugitive lueur d'émotion illumina les grands yeux de velours sombre.

— Notre amour suffira à cette tâche, ma bien-aimée.

— Non, persista-t-elle, l'amour ne suffit pas, parce que l'habitude le tue peu à peu... Il faut entretenir la flamme, et l'homme ne doit pas faillir à sa tâche qui est de mériter cette affection exclusive et cette confiance qui lui sont nécessaires pour réussir, autant que l'air à ses poumons, pour vivre.

Il baisa la petite main avec une sorte de respect.

— J'essaierai de bien remplir ma tâche, señora mia... Vos yeux et vos sourires me récompenseront, quand j'aurai réussi... Puissent-ils m'être indulgents quand le résultat de mes efforts sera moins bon.

— Tant que j'aurai confiance en vous, Miguel, je comprendrai tout : même la défaite... Vous pouvez compter sur moi.

Ils ne parlèrent plus. Leur âme était si remplie de bonheur que les mots ne suffisaient pas.

La nuit seule apaisa leur fièvre.

⁂

Ce fut le lendemain que Ruitz réclama de sa compagne le récit de tout ce qu'elle avait fait depuis qu'il avait quitté Paris.

Loyalement, elle lui raconta ses tourments et ses regrets :

— J'étais hors de moi, je ne me rendais même pas compte que je pouvais vous aimer pareillement, Miguel.

— On ne sait pas toujours lire en soi-même.

— C'est mon père qui s'en est aperçu le premier.

— Comment cela ?

En riant, avec humour, elle lui raconta sa visite à ses parents et leur affolement.

Elle termina :

— Quand mon père m'a dit que je vous aimais, j'ai eu envie de jeter par terre tout ce qui était sur la table... cette exécution m'aurait soulagée. En revanche, j'ai sangloté comme une démente, toute la nuit qui a suivi.

— Mon Dieu ! quelle exagération, chérie !... Vos parents, naturellement, doivent m'en vouloir d'être la cause de tant de larmes ?

— Non, au contraire ! Ils étaient très émus... Maman pleurait de joie, parce que ça la rassurait sur notre ménage. Quant à père, il était navré qu'une question de galette... Oh ! pardon, une question d'argent nous séparât... Il m'ouvrait sa bourse sans compter et n'admettait pas que mère me donnât des conseils de sagesse... Du moment que je vous aimais, vous étiez leur fils, n'est-ce pas... des parents, ça ne demande pas autre chose que de savoir leurs enfants heureux.

Elle s'arrêta, hésita... puis, à voix basse :

— Miguel... je leur ai promis que nous irions les voir au retour de Genève... Vous voudrez bien, n'est-ce pas, m'accompagner là-bas ?

Il ne répondit pas. Ses yeux noirs, un peu durs, regardaient dans le vague.

Alors, en se pelotonnant contre lui, Orane avoua tout bas :

— Il faut que je vous dise, Ruitz, en venant vous rejoindre, j'avais très peur... Je n'étais pas sûre du tout de l'accueil que vous me réserveriez... Par moment, je m'épouvantais et j'en arrivais à penser à la mort... Si vous m'aviez repoussée, j'étais décidée à me jeter à l'eau.

— Oh ! petite folle chérie, peut-on exagérer ainsi.

— On ne raisonne pas toujours sagement... Bref, je suis entrée dans l'église, en quittant les Jachères, pour aller à la gare... J'ai fait arrêter la voiture... Et, là, devant la Vierge que j'avais priée toute petite, j'ai fait le vœu, si tout s'arrangeait entre nous, de revenir avec vous l'en remercier. Miguel, ne m'aiderez vous pas à tenir ma promesse ?

Il ne répondit pas encore. Que se passait-il en lui-même ? Accepterait-il d'accompagner sa femme à Rieuval, ce qui, en vérité, l'obligeait à retourner aux Jachères ?... ou, pendant que ses yeux sombres fixaient à travers la fenêtre les eaux calmes du lac Léman, envisageait-il autre chose flattant mieux son orgueil ?

Orane, inquiète, l'examinait. D'un baiser, il la rassura. Puis :

— Moi aussi, un jour, je suis entré dans votre église, raconta-t-il en souriant. C'était peu d'instants avant d'aller trouver vos parents... A ce moment-là, moi non plus je ne savais pas ce qui m'attendait au bout du chemin: le bonheur entrevu ou la fin d'un beau rêve ?... Je suis donc entré à l'église...

— Alors ?

— Alors, fit-il avec plus de gravité, devant la Madone j'ai promis que si votre amour m'était acquis... si vous deveniez mienne... j'adopterais tout ce qui faisait la vie de celle que j'allais chercher : son pays, ses lois, ses habitudes seraient les miennes... J'aimerais ce qu'elle aimait... Je partagerais ses goûts, ses joies ou ses chagrins ; sa famille serait la mienne, je serais le fils de son père... Oui, j'ai promis cela aussi...

Il répéta lentement :

— Sa famille serait la mienne... J'aimerais ceux qu'elle aimerait !

Il y eut encore un silence, et bien qu'il fût très court, ce fut un silence terrible, car il était peuplé de serments, de promesses, de loyauté... d'un tas de sentiments qui touchent le fond de l'âme humaine dans ce qu'elle a de meilleur en elle.

Ensuite, simplement, comme une chose naturelle, Ruitz ajouta :

— Vous voyez, chérie, qu'il faut que je vous accompagne aux Jachères. Moi aussi, j'ai une parole à tenir.

— Et vous ne serez pas hostile à mon père ? s'inquiéta Orane, qui s'attendrissait en pensant à ses parents dont elle était l'unique affection. Vous ne vous montrerez pas trop froid avec lui ?

— Oh ! *nieta !* protesta-t-il, en essuyant l'humidité qui brillait déjà dans les grands yeux d'azur. Est-ce qu'un fils peut garder rancune à son père ?... Soyez donc rassurée, *mi querida*... N'ai-je pas promis que les vôtres seraient les miens ?...

Et jamais plus ils ne devaient revenir là-dessus.

FIN